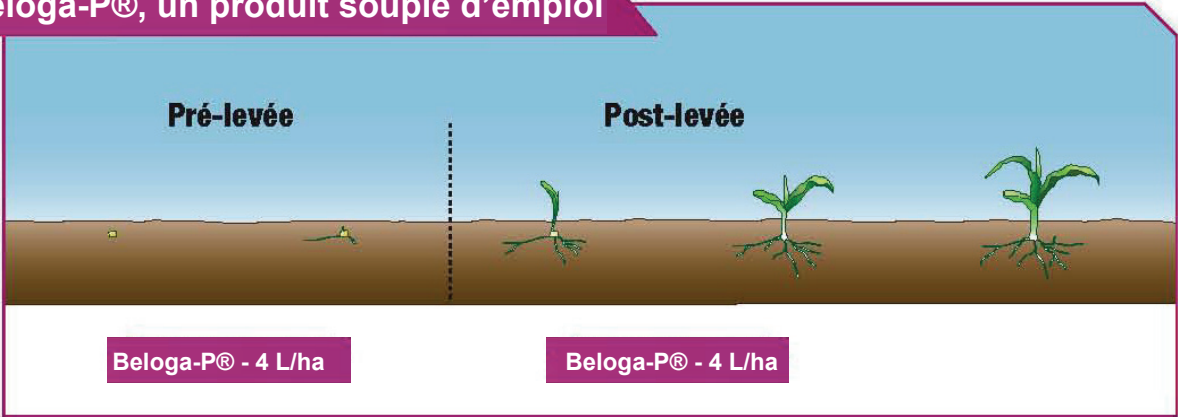


Beloga-P®, un produit souple d'emploi



Fiche d'identité Beloga-P®

Beloga-P®: marque déposée BASF
Autorisation de vente : n°2090113
Composition : 212,5 g/L de dmta-p + 250 g/L de pendiméthaline
Formulation : concentré émulsionnable (EC)
Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement ; Xn : nocif ; R22 : nocif en cas d'ingestion ; R38 : irritant pour la peau ; R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau ; R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Usages et doses autorisées : 4 L/ha maïs, sorgho, millet, moha, miscanthus selon l'arrêté du 12/06/2009
Nombre maximum d'applications par an : 1 tous les 2 ans
Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Beloga-P® ou tout autre produit contenant du dmta-p plus d'une fois tous les deux ans sur la même parcelle.
Délai avant récolte (DAR) : 100 jours grain / 90 jours pour le fourrage
Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres
Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement

- **Conditions d'emploi :** respecter, pour les cultures entrant dans la rotation et pour lesquelles aucune autorisation de préparation à base de pendiméthaline ou de dmta-p n'existe :
 - un délai de 140 jours pour les céréales,
 - un délai de 300 jours pour les autres cultures destinées à l'alimentation humaine entre l'application du produit contenant du dmta-p et le semis ou la plantation des cultures suivantes.

Réglementairement, dans le cadre de la rotation les implantations de cultures suivantes après une application de Beloga-P® doivent respecter les délais ci-dessous:

CULTURES SUIVANTES	DÉLAIS	CULTURES SUIVANTES	DÉLAIS
Maïs	Pas de délai	Céréales d'hiver (blé, orge, triticale, seigle)	140 jours*
Colza		Céréales de printemps & avoine d'hiver	200 jours
Tournesol		Lin oléagineux	300 jours*
Sorgho, millet, moha		Betteraves	
Cultures maraîchères suivantes : échalote, ail, oignon, poireau, asperge, haricot, melon, concombre, maïs doux		Protéagineux (destinés à l'alimentation humaine : pois, lentille, lupin, soja...)	
Pomme de terre		Sarrasin	
Cultures non destinées à l'alimentation humaine : - Cultures fourragères (graminées ou légumineuse) - CIPAN - Protéagineux et légumineuses		Toutes autres cultures	

* Ces tableaux ne sont pas exhaustifs, et certains délais sont susceptibles d'évoluer en cours de campagne, merci de vous adresser à votre interlocuteur BASF Agro pour plus d'informations.

Protection utilisateur lors manipulation produit : **gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.**

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION



7

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEK France



Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr